

Préventeur santé-sécurité au travail et environnement

Prérequis : *Aucun*

 **Personne en situation de handicap :**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement

Durée : 441 heures
(Peut varier en fonction du besoin ou d'un positionnement)

Public : Tout public

Modalité : Présentiel

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction :

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

CQPM 0215
(Sous réserve de validation)
Certificat de réalisation

Niveau : 5

Validation :

- Rédaction d'un mémoire final sur un chantier d'application en entreprise
- Evaluation en entreprise sur une grille d'évaluation des compétences

Moyens et Méthodes pédagogiques :

*Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences
Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage digitale
Mise en situation*

Référence AFPI : SEC-02-014

**CODE ROME : H1502 H1303
H1302 F1204**

RNCP : en attente d'enregistrement

OBJECTIFS

Le Préventeur Santé-Sécurité au Travail et Environnement prévient des risques santé, sécurité et environnement (SSE) en termes de mise en œuvre des orientations stratégiques et/ou d'amélioration des résultats sur les risques SSE de son entreprise ou de son organisation et éventuellement en activités de mission. En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- La mise en place d'un plan d'action,
- La prévention des risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux.

COMPETENCES VISEES

Bloc de compétences : La mise en place d'un plan d'action :

- Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu
- Analyser les écarts
- Définir un plan d'action
- Mesurer l'efficacité du plan d'action

Bloc de compétences : La prévention des risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux :

- Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise
- Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux
- Proposer les référentiels, les méthodologies et/ou les outils nécessaires à la mise en œuvre en interne
- Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE (direction, responsables et opérationnels, ...)

PROGRAMME DE FORMATION

La prévention des risques Santé Sécurité au travail et les impacts environnementaux

- ↳ Introduction aux SSE
- ↳ Principes généraux de la sécurité
- ↳ Principes généraux de l'environnement
- ↳ Introduction à la législation
- ↳ Démarche de certification ISO
- ↳ Résolution de problème
- ↳ Arbres des causes
- ↳ Risques chimiques
- ↳ ATEX 0
- ↳ Environnement et Maitrise Opérationnelle
- ↳ Evaluation des risques
- ↳ Risques industriels
- ↳ Audit QSSE / VISITE SECURITE
- ↳ Atelier santé/sécurité : espace confiné, risque incendie, contexte réglementaire de la co-activité, échafaudage fixe, les EPI, la communication SSE, risques psychosociaux/QVCT évaluation du poste de travail, sensibilisation régionale, sensibilisation amiante

La mise en place d'un plan d'action

- ↳ Communication et management de proximité
- ↳ Méthodologie de projet
- ↳ Atelier qualité : la démarche du lean manufacturing ; les outils collaboratifs
- ↳ Informatique (word, excel, power point)
- ↳ Méthode Statistique des procédés (SPC)

DEBOUCHES

Préventeur (trice) Santé-Sécurité au Travail et Environnement
Coordinateur ou Animateur SSTE
Chargé / Chargée de mission SSTE

PASSERELLES